

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Champagne-Ardenne

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 497 du 18 octobre 2000 - 2 pages

d'après les observations du 16 octobre 2000

Grandes Cultures

Colza

Stade : 7-8 feuilles étalées à élongation de la tige (tige 2 à 4 cm).

Tenthrèdes de la rave

Le vol de tenthrèdes est désormais nul en tout secteur. Les attaques sont limitées et sans danger sur la plupart des colzas.

■ ***Un traitement insecticide visant ce ravageur n'est plus justifié.***

Pucerons

Compte tenu des conditions climatiques pluvieuses, les populations de pucerons ont le plus souvent régressé et les colzas ont dépassé le stade de plus grande sensibilité à ce ravageur.

■ ***Fin des traitements contre les pucerons.***

Teignes des crucifères et noctuelles

Les attaques restent limitées et généralement anecdotiques. Il est de plus en plus fréquent de rencontrer des cocons de teignes, marquant le déclin d'activité de ce ravageur.

■ ***Aucun insecticide spécifique justifié.***

Charançons du bourgeon terminal

Depuis la semaine dernière, le vol reste timide. Sur quelques sites des Ardennes, du Tardenois, de l'est et du sud-ouest marnais, nous avons capturé quelques adultes (**08**-Poix-Terron, Mont-Laurent **51**-Crugny, Méry, Tréfols, Herpont). Généralement, aucun insecte n'a été capturé sur les sites où le vol avait débuté la semaine dernière. En effet, les pluies fréquentes et la faible durée d'ensoleillement enregistrées ces jours précédents limitent l'activité de l'insecte. A ce jour, aucune ponte n'a été enregistrée sur les postes où le vol a débuté.

■ ***Le vol étant encore limité et en l'absence de ponte, le traitement reste actuellement prématuré. Nous ferons le point dans notre prochain bulletin.***

Céréales

Stade : semis et levées en cours. Stade 1 à 3 feuille(s) pour les semis de septembre à début octobre.

Limaces

Le risque se maintient élevé, en terre colorée surtout. En Champagne crayeuse, quelques dégâts sont observés dans les zones argileuses.

■ ***Poursuivez le piégeage des limaces pour évaluer le risque. Maintenez la protection en présence de captures jusqu'au stade 2 feuilles de la céréale. L'appétence maximale des microgranulés ne dépasse pas 7 jours et la rémanence est tributaire des pluies ; un renouvellement est généralement nécessaire après 20 mm de pluie.***

Pucerons-JNO

Pluies et vent s'opposent à l'installation des pucerons sur les cultures. Aucun puceron n'a été détecté sur les blés levés non traités au semis.

■ ***Dès le retour à un temps plus clément, observez surtout les céréales semées tôt et non traitées au semis contre les pucerons. A ce jour, il n'est pas justifié de protéger les céréales contre ce ravageur.***

Cicadelles

Les captures ont encore régressé dans les repousses de céréales et les populations restent anecdotiques dans les cultures.

■ ***Le risque est faible et tout insecticide en végétation reste inutile sur les parcelles levées non traitées Gaucho.***

Prochain bulletin le 25 octobre.



COLZA

Fin de la sensibilité des colzas aux pucerons verts, dégâts limités des tenthrèdes et des chenilles : fin des traitements contre ces ravageurs. Vol anecdotique du charançon du bourgeon terminal: aucun insecticide à ce jour.

CEREALES

Les pucerons sont absents et le risque des cicadelles responsables des pieds chétifs est faible : aucun insecticide pour le moment.

DRAF
Service Régional de la Protection des Végétaux
Centre de Recherches Agronomiques
2, Esplanade Roland Garros - BP 234
51686 REIMS Cedex 2
Tél : 03.26.77.36.40
Fax : 03.26.77.36.74
E-mail : srpv.draf-champagne-ardenne@agriculture.gouv.fr

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Champagne-Ardenne
Directrice gérante : Anne Marie BERTRAND
Publication périodique
C.P.P.A.P n°529 AD
ISSN n°0996-9861



Le point sur les attaques de mouches des céréales à l'automne

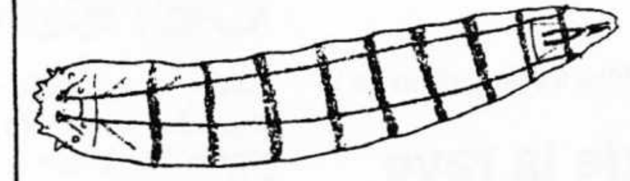
Quelques attaques à l'automne 1999, les mouches reviennent cet automne ...

Dans le Bulletin du 20 octobre 1999, nous vous signalions la présence de larves de mouches dans les graines de blé en germination ou dans la tigelle des plantules. Par la suite, plusieurs cas étaient détectés dans divers secteurs (**08**-Bergnicourt, Monthois **51**-Bétheniville, Dontrien, secteur de Vitry le François). Notre laboratoire avait identifié les larves comme appartenant au genre *Chortophila florilega,* avec toujours les risques de confusion possibles entre différentes espèces appartenant à la même famille. En conséquence, avant les premières gelées, nous avons parfois récupérer les cocons de ces mouches pour les faire éclore afin d'avoir les adultes, plus faciles à identifier. Il s'est avéré, que la majorité de ces mouches appartenait à l'espèce *Delia platura*, c'est à dire la **mouche des semis**, espèce voisine de *Chortophila florilega.* Concernant ces deux mouches, leur comportement est très proche et dans les écrits, les deux espèces ont souvent été confondues.

Les asticots rongent les graines ...

Les adultes pondent en septembre-octobre, sur le sol. La ponte est réalisée de préférence dans les sols humides et riches en matières végétales en décomposition. Les larves éclosent ensuite et les semis précoces de céréales constituent alors un aliment de choix. Les asticots rongent les graines et creusent une galerie à l'intérieur des jeunes plantules. Ils provoquent un jaunissement du feuillage, puis son dessèchement. Les larves se développent rapidement et se nymphosent, dans le sol, avant les premiers grands froids. Au printemps suivant, sortent les adultes de la nouvelle génération. Ils donnent naissance à de nouvelles larves qui, reconnues pour être très polyphages, peuvent s'attaquer aux maïs et oignons notamment. Il semblerait qu'il y ait une deuxième et troisième génération, cette dernière responsable des attaques à l'automne.

Reconnaissance des larves de mouches à l'automne : chortophila florilega et mouche des semis se ressemblent



Larve de **mouche des semis** (6-8 mm). La tête n'est pas distincte du reste du corps. La queue présente 6 à 8 digitations.

... Un nouveau cas d'attaque cet automne

Le GEDA de Coole et de Soudé, nous signale un blé attaqué sur la commune de Matougue. Il s'agit d'un semis du 4 octobre implanté après une moutarde (précédent pois). Sur 2-3 ha, près de 50% des graines sont touchées ; celles-ci ont reçu comme traitement de semences un T2.

Encore peu d'éléments sur les incidences des pratiques culturales et les traitements de semences.

D'après les observations de l'année dernière, les attaques se limitaient principalement aux blés implantés derrière betterave ou luzerne. Ces précédents sembleraient davantage favoriser le développement de ces mouches par rapport à d'autres précédents comme le pois et le colza. Concernant l'influence des intercultures, la question reste à l'ordre du jour compte tenu du premier cas recensé cet automne 2000.

